

G.C.L. 46 rue de la chaume
88160 LE THILLOT

Compte-rendu du Conseil d'Administration du Dimanche 14 Juin 2020 à 9H45.

Sont présents, Maryse BOILEAU, Gérard COMTE, Jean FAIVRE, Gilbert FLECK, André-Jean HENNY, Claude GERMAIN, Denis HOFFMANN, Irène OUDOT, Brigitte RAMPAZZO, Jean-Pierre RAMPAZZO, Philippe RIBLET, Bruno ROTA et Frédéric VINCENT.

Sont absents excusés Laurence COMTE, Pierre COMTE, Antoine CUNAT, Gérard PERRIN, Véronique PERRIN et Franck SCHUTZ.

Sont absents : Jean-Pierre AMET et Marise THIEBAUTGEORGES.

Le Président Jean Pierre RAMPAZZO salue les présents et présente les excuses des absents. Il indique qu'à la demande de Monsieur Hervé PEDUZZI qui construit près du deuxième boulo-drome de Lyonnaise il lui a permis d'accéder à l'électricité pendant la durée de ses travaux.

Point N° 1: Compte rendu sur les actions engagées pendant le confinement.

Pendant cette période Brigitte RAMPAZZO était la seule personne habilitée à fréquenter les locaux en qualité de Directeur du Foyer, elle a mis à profit ces visites pour réaliser certains travaux de peinture et d'entretien.

Les informations en provenance des instances officielles (Fédération Nationale, Ligue Régionale et Comité Départemental) des activités Pétanque et Sport-Boules ont été publiées régulièrement sur le site du GCL.

Des communiqués de Presse ont été adressés à Remiremontinfo – Le Journal, Remiremontvallées.com et l'Écho des Vosges.

Le 11 mai le Président et la Secrétaire se sont rendus à REMIREMONT pour réceptionner les diverses commandes au Marathonien.

Une étude sur l'impact financier de la crise a été réalisée.

Point N° 2: État des finances de l'Association et des activités sportives.

Le Trésorier étant absent le Président indique que pour l'exercice 2020 incluant les activités sportives à l'heure actuelle les recettes s'élèvent à 10 356,31 € et les dépenses à 13 300,44 € soit un solde négatif de 2 944,13 € ce qui donne une disponibilité de 1 365,75 € en prenant en compte les 4 309,88 € du solde 2020.

Le Président demande que comme l'an dernier chaque activité sportive (Pétanque et Boules) bénéficie d'une subvention de 300 € provenant de la caisse centrale, ce qui est accordé à l'unanimité.

Le Crédit Agricole nous a versé une subvention de 400 € et le Crédit Mutuel va nous verser une subvention de 500 € (courrier reçu le 11 juin), par contre nous n'avons pas de nouvelles concernant d'éventuelles subventions des Communes et du Conseil Départemental.

L'étude d'impact montre que nous devons impérativement dépenser au minimum 2 600 € représentant les charges (Eau, Orange, EDF, Taxe Foncière), les dépenses d'entretien et celles des activités.

Cette étude fait état hors activités sportives de recettes non réalisées de 5 264,04 € et de dépenses non réalisées de 3 341,23 € soit un manque de 1 922,81 € somme qui ne sera malheureusement pas investie en aménagements et investissements.

En définitive nous partons sur une prévision de déficit d'exercice 2020 de 5 000€, seule la reconduction du montant de la subvention communale 2019 du THILLOT 5 000 € permettra d'équilibrer le budget.

Heureusement que nous avons prévu une bouée de sauvetage avec la constitution d'un fonds de réserve de 4 000€ qui nous permettra quoiqu'il arrive de terminer l'exercice avec la tête hors de l'eau en espérant une reprise normale en 2021.

En raison des circonstances exceptionnelles provoquées par la situation sanitaire actuelle grâce au fonds de réserve et sur proposition du Président en application des directives du CNOSF les adhérents 2020 se verront offrir leur adhésion pour 2021 .

Le Budget de l'Activité Pétanque en équilibre à hauteur de 4 000 € sera réalisé à 75% avec un léger déficit estimé à 70 €.

Le Budget de l'Activité Sport-Boules en équilibre à hauteur de 12 000 € sera réalisé à 15% en recettes et 35% en dépenses entraînant un déficit estimé à 2 350 €.

Le Budget Général avec les activités sportives en équilibre à hauteur de 33 000 € sera réalisé à 30% en recettes et 50% en dépenses entraînant un déficit estimé à 5 000 € si nous n'avons pas de subventions communales.

Point N° 3: Point sur les diverses activités.

Tant qu'il jugera le plan gouvernemental de reprise risqué le Président qui est seul responsable ne donnera pas l'autorisation d'ouverture de la salle de Tennis de Table et des Boulodromes ni celle d'ouverture du Foyer et de pratique des autres activités.

Il fera appliquer les décisions de la FFPJP, de la FFSB et de la FFTT.

Seule la Bibliothèque peut fonctionner en respectant les gestes barrières.

En cas d'évolution favorable le 22 juin il communiquera à chacun le plan de reprise (mail ou courrier et site GCL) qu'il aura établi.

Avant la crise sanitaire des séances de Tennis de Table loisir ont été programmés les vendredis à 15H en plus des mardis à partir de 16H30.

Point N° 4: Perspectives d'organisation de manifestations pour la fin de l'exercice.

Si la nouvelle situation sanitaire le permet les compétitions officielles prévues et non annulées se dérouleront normalement.

En ce qui concerne les autres manifestations annulées en cas de situation favorable elles seront reprogrammées sous la responsabilité du Président si le calendrier le permet.

Point N° 5: Point sur les travaux.

La réalisation de porte-boules pour la Lyonnaise ont été réalisés pour les jeux de 1 à 8, l'ordinateur pour la Pétanque a été changé.

La situation financière actuelle ne nous permet pas la remise en état de l'éclairage des boulodromes ni la réalisation des porte-boules des jeux 9 à 16.

Les seules dépenses jusqu'à la fin de l'exercice seront consacrées à l'entretien du bâtiment et du terrain.

Point N° 6: Questions diverses.

Les dispositions prises le 29 décembre 2019 restent valables à savoir : Assemblée Générale 2020 Dimanche 20 Décembre, repas au restaurant du CHATELET à FERDRUPT, chez Marise et Philippe THIEBAUTGEORGES en 2021 si la situation redevient normale.

A signaler qu'au niveau local et départemental personne ne s'est soucié de savoir si nous avons des difficultés en tant qu'association, le Président n'a pas donné suite aux sollicitations venant du ministère de l'Éducation Nationale et du ministère des Sports.

Le Président suite à la demande de Brigitte RAMPAZZO indique que les randonnées et diverses visites peuvent reprendre en respectant les mesures sanitaires imposées par le gouvernement.

La séance est levée à 11H00, le Président invite les administrateurs à prendre l'apéritif.